Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TP, veuillez visiter :
bacprotp.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat Professionnel Travaux Publics, dossier technique commun aux épreuves E.21, E.22 et E.23

Session 2018 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **Une heure de prise de connaissance du dossier**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Projet d'aménagement « Les Cloîtres » à Bressuire (5 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprotp.fr/assets/annales/bac-pro-tp/E2 - Préparation, organisation et suivi d'un chantier/2018/Bac Pro TP - E2 - Préparation, organisation et suivi d'un chantier - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Projet d'aménagement « Les Cloîtres » à Bressuire

Le dossier présente l'aménagement d'un espace public sur deux niveaux à Bressuire, pour le lot Maçonnerie, Fondations spéciales et Voirie Réseaux Divers. Il rassemble des extraits du CCTP, des plans et des coupes, avec cinq zones d'étude repérées sur le plan des fondations.

Remblaiement

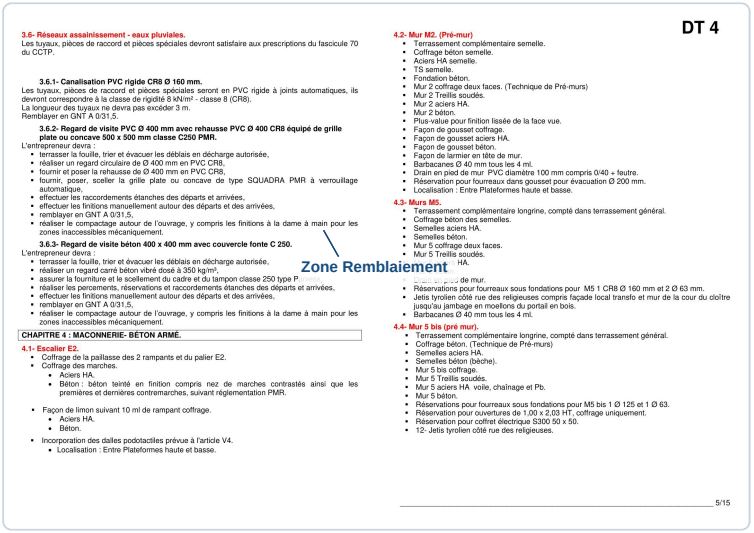
Question 1. Zone d'étude désignée : repérer la zone de remblaiement et consulter les prescriptions du CCTP relatives aux matériaux, à leur mise en œuvre et au compactage.

La zone « Remblaiement » est repérée au centre du plan DT5. Le CCTP distingue le remblai des tranchées du reprofilage des surfaces.

Usage	Matériaux et mise en œuvre	Compactage
Tranchée	GNT A 0/20, 0/60 ou 0/100. Lit de sable ou de gravillons sur toute la largeur : 0,10 m sous la génératrice inférieure et 0,30 m au-dessus de l'assemblage pour les tuyaux PVC.	Couches de 0,20 m maximum ; finitions à la dame à main près des ouvrages.
Reprofilage de surface	GNT A 0/20 sur 10 cm ; GNT A 0/60 et 0/100 sur 40 cm.	Régler aux niveaux prescrits et compacter les couches.

Nettoyer les ouvrages de fontainerie et les bordures après intervention.

Zone de remblaiement sur DT5



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tranchées : GNT A 0/20, 0/60 ou 0/100, couches de 20 cm maximum. Reprofilage : 10 cm de 0/20 et 40 cm de 0/60 et 0/100.

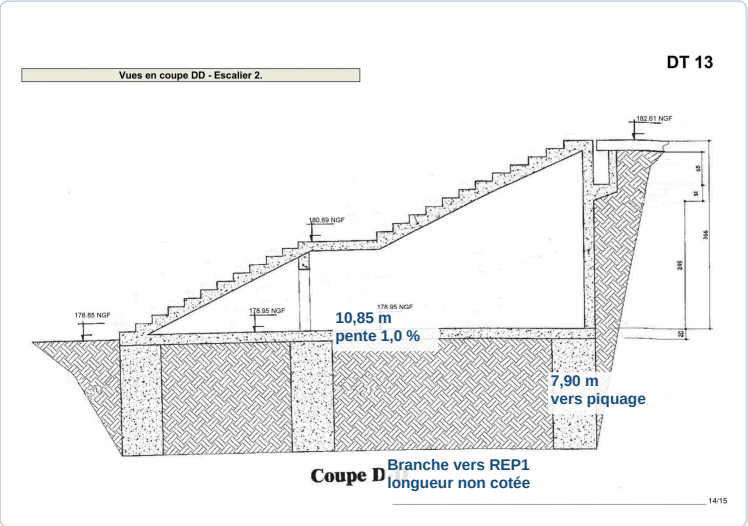
Réseau PVC Ø 160

Question 2. Zone d'étude désignée : repérer le réseau PVC Ø 160 et rapprocher les prescriptions du CCTP de l'extrait du plan des réseaux.

Le plan DT14 montre le réseau projeté d'eaux pluviales en PVC Ø 160. Les deux tronçons cotés mesurent 10,85 m et 7,90 m ; leur somme est 18,75 m. Le plan indique une pente de 1,0 % et un raccordement sur piquage existant. Il représente aussi une branche Ø 160 à 1,0 % vers le regard REP1, sans longueur cotée : elle n'est donc pas comprise dans cette somme.

Le CCTP prescrit du PVC rigide CR8 à joints automatiques, des tuyaux de 3 m maximum et un remblai en GNT A 0/31,5. Vérifier les réseaux existants auprès des gestionnaires avant terrassement.

Réseau PVC Ø 160 sur DT14



✓ RÉPONSE À RETENIR

Tronçons cotés : 10,85 m et 7,90 m, soit 18,75 m. PVC CR8 Ø 160, tuyaux de 3 m maximum, remblai GNT A 0/31,5 ; branche vers REP1 non cotée.

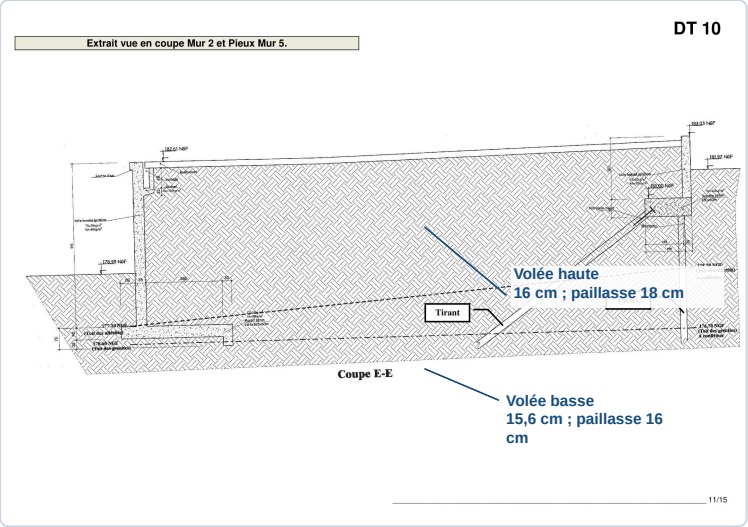
Escalier E2

Question 3. Zone d'étude désignée : étudier l'escalier E2 à partir des prescriptions du CCTP, du plan de localisation, de la vue en plan et des coupes correspondantes.

L'escalier E2 relie les plateformes basse et haute par deux volées et un palier. Le plan et les coupes indiquent les niveaux 178,82 NGF, 180,69 NGF au palier et 182,61 NGF en haut.

1. Volée basse : hauteur de marche 15,6 cm, giron 32 cm, paillasse de 16 cm.
2. Volée haute : hauteur de marche 16 cm, giron 32 cm, paillasse de 18 cm.
3. Coffrer les deux rampants, le palier et les marches, puis mettre en place les aciers HA et couler le béton teinté. Prévoir des nez contrastés, les premières et dernières contremarches conformes aux prescriptions PMR, le limon coffré sur 10 ml et les dalles podotactiles.

Repères de l’escalier E2 sur DT11



✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux volées : marches de 15,6 cm et 16 cm, giron 32 cm ; paillasses de 16 cm et 18 cm. Palier à 180,69 NGF.

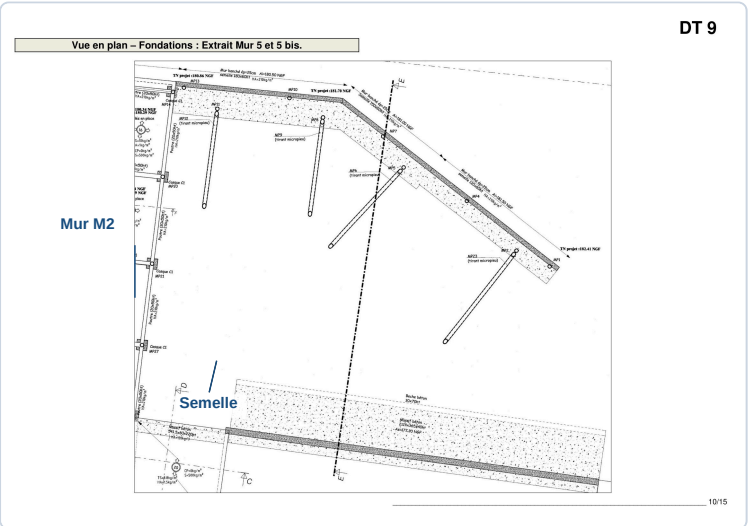
Mur M2

Question 4. Zone d’étude désignée : repérer le mur M2 et consulter ses prescriptions au CCTP ainsi que la coupe disponible.

Le plan DT8 situe le mur M2 entre les plateformes haute et basse. Le CCTP le décrit comme un pré-mur : terrassement complémentaire, semelle coffrée et armée par aciers HA et treillis soudés, puis mise en place du mur et bétonnage. La face vue reçoit une finition lissée.

Le gousset est coffré, armé et bétonné ; un larmier est réalisé en tête. Prévoir des barbacanes Ø 40 mm tous les 4 m, un drain PVC Ø 100 mm en pied avec matériau 0/40 et feutre, ainsi qu’une réservation Ø 200 mm dans le gousset. La coupe DT10 montre le mur et sa semelle ; le pieu représenté à l’autre extrémité concerne M5.

Mur M2 et semelle sur la coupe DT10



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

M2 : pré-mur sur semelle armée, gousset et larmier ; drain PVC Ø 100 mm, barbacanes Ø 40 mm tous les 4 m et réservation Ø 200 mm.

Murs M5 et M5 bis

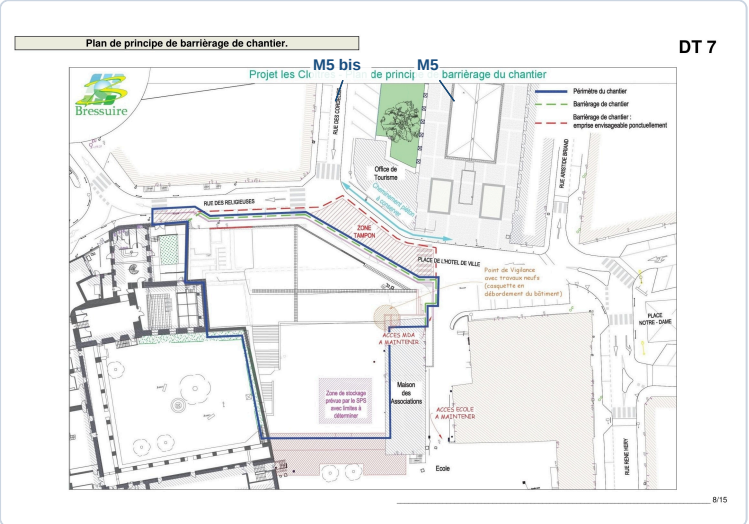
Question 5. Zone d'étude désignée : étudier les murs M5 et M5 bis à l'aide des prescriptions du CCTP, du plan de localisation, du plan de fondations et de la coupe des pieux du mur M5.

Le plan DT8 situe M5 et M5 bis le long de la rue des Religieuses. Le plan de fondations DT9 et la coupe DT10 montrent le principe de soutènement de M5 avec micropieux et tirants.

Ouvrage	Prescriptions principales
M5	Semelles et mur en béton armé, coffrage deux faces, treillis soudés et aciers HA ; drain en pied ; réservations pour 1 fourreau CR8 Ø 160 mm et 2 fourreaux Ø 63 mm ; barbacanes Ø 40 mm tous les 4 m ; jetis tyrolien côté rue des Religieuses.
M5 bis	Pré-mur sur semelle avec bêche ; réservations pour fourreaux Ø 125 mm et Ø 63 mm ; ouverture de 1,00 × 2,03 m, coffrage uniquement, et réservation pour coffret S300 de 50 × 50 cm.

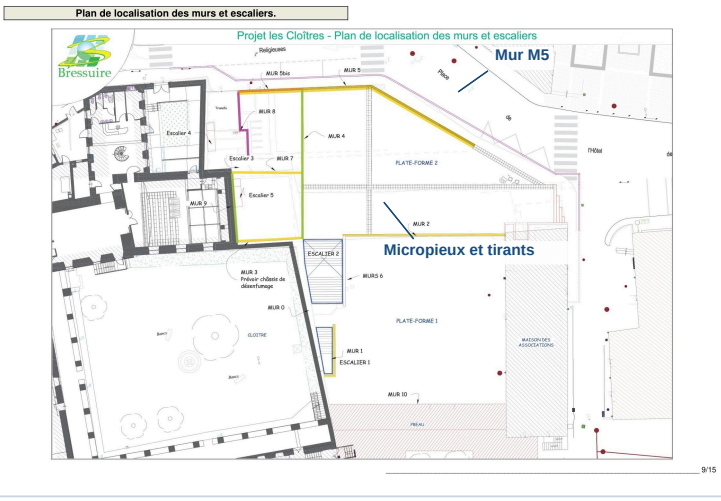
Coordonner les réservations et le ferraillage avant bétonnage, en s'appuyant sur les plans d'exécution et les repères de fondation.

Localisation de M5 et M5 bis sur DT8



Fondations de M5 sur DT9

DT 8



✓ RÉPONSE À RETENIR

M5 : mur en béton armé soutenu par micropieux et tirants. M5 bis : pré-mur sur semelle avec bêche, ouverture 1,00 × 2,03 m et coffret S300 de 50 × 50 cm.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Ce dossier technique du Baccalauréat Professionnel Travaux Publics, session 2018, est commun aux épreuves E.21, E.22 et E.23 et se consulte pendant une heure. Aucun code sujet distinct ni coefficient n'est imprimé. Il porte sur l'aménagement public Les Cloîtres à Bressuire et fournit CCTP, plans et coupes sur les terrassements, réseaux, fondations, murs et escalier E2.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Toute tranchée de profondeur supérieure à 1,30 m doit être blindée ou talutée.
- Le CCTP prévoit au minimum un essai de plaque tous les 300 m² et un essai au pénétromètre tous les 25 m de tranchée remblayée.
- Le grillage avertisseur est posé à 0,30 m au-dessus des canalisations et sa couleur dépend du réseau.
- Le revêtement en béton fibré désactivé fait 12 cm d'épaisseur et comporte des joints de dilatation tous les 3 m.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer les zones d'étude sur le plan DT5 et consulter les pièces du dossier relatives aux ouvrages concernés.
- Lire les cotes et niveaux NGF directement sur les plans et coupes.
- Vérifier la position des réseaux existants auprès des services gestionnaires avant les travaux.
- Le dossier technique ne comporte pas de barème de points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quels contrôles le CCTP prévoit-il pour les plateformes et les tranchées remblayées ?

Le CCTP prévoit un essai de plaque au minimum tous les 300 m² pour les plateformes et un essai au pénétromètre au minimum tous les 25 m de tranchée remblayée. Les canalisations doivent aussi satisfaire au passage caméra et aux essais d'étanchéité.

Q : À partir de quelle profondeur une tranchée doit-elle être blindée ou talutée ?

Le dossier prescrit un blindage de sécurité ou un talutage pour toute tranchée de profondeur supérieure à 1,30 m. Il demande également des terrassements manuels autour des croisements, conduites, câbles, fourreaux, végétaux et ouvrages divers.

Q : Quelle durée et quel barème sont indiqués pour l'étude du dossier ?

Le candidat dispose d'une heure pour prendre connaissance du dossier, commun aux trois sous-épreuves E.21, E.22 et E.23. Le dossier ne précise ni le barème des sous-épreuves ni leur durée individuelle.

Q : Quels documents montrent les caractéristiques de l'escalier E2 et des réseaux ?

L'escalier E2 est documenté par le CCTP DT4 et les plans DT8, DT11, DT12 et DT13. Les réseaux sont représentés sur le plan DT14, qui précise que la position des réseaux existants est indicative et doit être vérifiée auprès des gestionnaires.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprotp.fr/assets/annales/bac-pro-tp/E2 - Préparation, organisation et suivi d'un chantier/2018/Bac Pro TP - E2 - Préparation, organisation et suivi d'un chantier - Session 2018 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TP : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.